

ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne

2, rue de Bassano
75116 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital social

*Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 – 13^{ème}
résolution*

ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne

2, rue de Bassano
75116 PARIS

Rapport des Commissaires aux comptes sur la réduction de capital social

Assemblée Générale Mixte du 25 juin 2014 – 13^{ème} résolution

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L.225-209, al 7 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions auto-détenues, nous avons établi ce second rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation des causes et conditions de la réduction de capital envisagée.

Ce rapport annule et remplace notre rapport daté du 4 juin 2014.

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer pour une durée de 18 mois, tous pouvoirs pour annuler dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité. Cette limite s'applique à un nombre d'actions qui sera, le cas échéant, ajusté pour prendre en compte les opérations affectant le capital social postérieurement à la présente assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction de capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

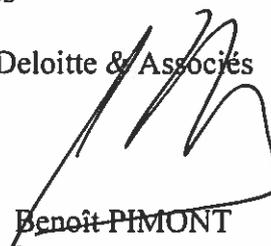
Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 juin 2014

Les Commissaires aux comptes

Auditeurs et Conseils d'Entreprise


Alain AUVRAY

Deloitte & Associés


Benoît PIMONT